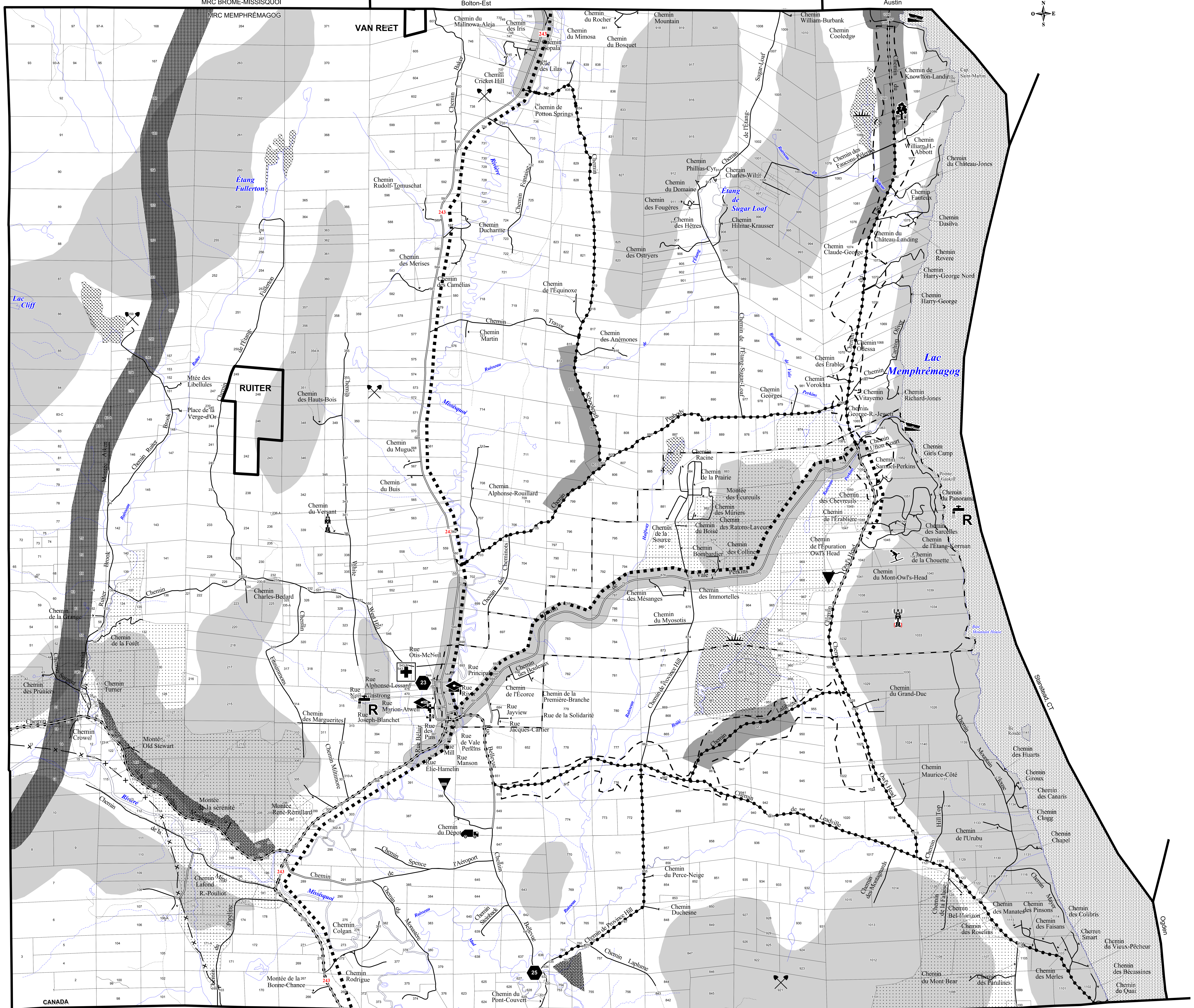

Municipalité du

CANTON DE POTTON

Principales caractéristiques
(Plan d'urbanisme)
ANNEXE 2

Légende

Éléments d'intérêt écologique
- Habitat faunique
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Milieu humide
- Parc régional projeté
- Ravage du cerf de Virginie
- Réserve de la Vallée-Ruiter et Réserve Van Reet
- Zone d'érosion

Éléments d'intérêt historique ou patrimonial
- Ensemble patrimonial
- 16 Église anglicane (Mansonville)
- 23 Grange ronde (Mansonville)
- 25 Pont couvert (Province Hill)
- 7 Tunnel d'arbres (ch. du Lac)

Équipements et infrastructures à caractère public
- Gestion des accès routiers
- Route pittoresque et panoramique
- Gazoduc/Oléoduc
- Chemin pavé
- Chemin non-pavé
- Chemin non officialisé ou sentier
- Voie ferrée

Éléments d'intérêt esthétique
- Paysage champêtre
- Paysage naturel d'intérêt supérieur
- Vue panoramique d'intérêt régional

Équipements et infrastructures d'intérêt régional
- Corridor cyclable
- Corridor à vocation piétonnière ou récréative légère
- Limite de la station touristique de Owl's Head
- Antenne cellulaire
- Autre antenne
- Dépotoir désaffecté
- École publique ou privée
- Gravière et carrière
- CLSC
- Prise d'eau potable publique et réseau d'aqueduc
- Quai public
- Ski alpin
- Usine d'épuration et réseau d'égout

Échelle : 1 : 25 000

0 1,25 2,50

Kilomètres

Réalisation : SCU
Serge Côté Urbaniste
Service Conseil en Urbanisme
3319 pl. Antoine-Samson, Sherbrooke (Qc), J1L 2R3
Tél. : (819) 565-9866 Télec. : (819) 565-4359

Collaboration : Josée Dallaire, B.Sc.
MRC Memphrémagog

Sources :
Énergie, Mines et Ressources Canada
Cartes numériques 31H1 (1988), 31H8 (1988), 21E5 (1987), 21E4 (1990)
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Cartes numériques (topo-cadastre)
31H1-200-0101 31H8-200-0101 21E4-200-0201
31H1-200-0102 31H8-200-0102 21E5-200-0101
31H1-200-0201 31H8-200-0201
31H1-200-0202 31H8-200-0202

Règlement # 2001-290 entré en vigueur le 2 octobre 2001

Règlement de modification	Date d'entrée en vigueur
2001-290-A	4 avril 2007

Plan : A2 (P.U.) 1/1

Sceau